

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR L'APPORT EN NATURE DE TITRES DE LA SOCIETE
SARL TILT VINTAGE**

**A LA SOCIETE 2B INVEST HOLDING
R.C.S. ROUEN en cours
Siège social : 5, allée des Cavaliers
76380 MONTIGNY**

Monsieur,

Vous avez bien voulu nous désigner en qualité de Commissaire aux apports, suivant lettre du 20 octobre 2023, et en application de l'article L 223-9 alinéa 1 Livre II du code de commerce, avec mission d'apprécier la valeur de l'apport en nature, effectué par vous-même, des 1 400 parts que vous détenez dans la société TILT VINTAGE, à la société 2B INVEST HOLDING.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mission par ce rapport qui s'ordonnera ainsi :

- I - EXPOSE DES FAITS
- II - DESCRIPTION DES APPORTS
- III - CHARGES ET CONDITIONS
- IV - VERIFICATIONS ET CONTROLES EFFECTUES
- V- EVALUTATION DE L'APPORT
- VI- REMUNERATION DE L'APPORT
- VII- CONCLUSION

I - EXPOSE DES FAITS

La société SARL TILT VINTAGE dont le gérant est Monsieur Jonathan SABBAN, a pour objet social l'activité de négoce en gros, demi-gros et détail, par tous moyens et notamment en boutique, sur les marchés, par l'intermédiaire de sites internet marchand, ... d'article de prêt à porter, d'articles chaussants, d'accessoires et plus généralement de tous articles d'équipement de la personne, neufs ou d'occasion, pour hommes, femmes, enfants. La vente de mobilier neuf et d'occasion et plus généralement équipement de la maison. Son siège social est situé au 5, rue Berthelot, 76150 MAROMME et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 507 928 935.

Monsieur Jonathan SABBAN demeurant 5, allée des Cavaliers, 76380 MONTIGNY, détient 1 400 parts sociales du capital de la société TILT VINTAGE composé de 2 000 parts sociales de 10 euros chacune entièrement libérées (20 000 €).

Il fait l'apport en nature des 1 400 parts qu'il détient dans la société TILT VINTAGE à la société 2B INVEST HOLDING, en cours de formation, avec pour objet social L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières, notamment par la prise de participation dans toute société ou groupement quel que soit son domaine d'activité, par voie de créations de sociétés nouvelles, par acquisition d'actions, de parts sociales ou droits sociaux et généralement de tout type de valeurs mobilières, par souscription à toute augmentation de capital, apport, fusion ou autre moyen. L'animation et le contrôle des sociétés filiales dans lesquelles elle détient ou détiendra des participations, comprenant notamment la définition, la conduite et la mise en œuvre de la politique et de la stratégie du groupe, ainsi que la participation active à la mise en œuvre au niveau desdites filiales de cette politique et au contrôle de ces dernières ; L'exercice de tout mandat de direction au sein des filiales qu'elle contrôle et anime, et généralement au sein de toutes sociétés, et dont le siège social sera situé au 5, allée des Cavaliers, 76380 MONTIGNY.

II - DESCRIPTION DES APPORTS

Monsieur Jonathan SABBAN apporte à la société 2B INVEST HOLDING sous les garanties ordinaires de fait et de droit, les biens ci-après désignés :

- mille quatre cents (1 400) parts sociales, soit la totalité des parts qu'il détient dans le capital de la société TILT VINTAGE au capital de 20 000 € immatriculée au RCS de ROUEN sous le numéro 507 928 935, dont le siège social est 5, rue Berthelot, 76150 MAROMME, lesdites parts sociales, souscrites et entièrement libérées, évaluées globalement à 805 000 €.

III - CHARGES ET CONDITIONS

L'apport des titres est fait sans charges et conditions particulières.

IV - VERIFICATIONS ET CONTROLES EFFECTUES

Nous avons procédé aux contrôles que nous avons estimés nécessaires eu égard aux règles de diligence normale pour apprécier la consistance et l'évaluation de l'apport de titres.

Nous nous sommes fait communiquer toutes informations et documents jugés utiles à l'exercice de notre mission, l'analyse de la société TILT VINTAGE.

Autres observations :

Il n'existe pas à ce jour de litiges en cours significatifs pouvant avoir une incidence sur les comptes.

Il n'existe pas à ce jour d'évènements significatifs post-clôture pouvant avoir une incidence sur les comptes.

La société est à jour dans le dépôt des déclarations fiscales et sociales.

V – EVALUATION DE L'APPORT

L'évaluation des apports a été réalisée de la façon suivante :

Sur la base de la valeur estimée au 31/12/2022 :

Fonds de commerce	1 018 161 €
Actif circulant	1 281 608 €
Dettes	- 1 146 564 €
Total	807 243 €

La valeur de 70% des parts est retenue pour **805 000 €**

Cette valorisation est établie sur la base des états financiers au 31 décembre 2022.

VI – REMUNERATION DE L'APPORT

En rémunération de l'apport ci-dessus désigné évalué à 805 000 €, il sera attribué à Monsieur Jonathan SABBAN, 805 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune, entièrement libérées, de la société 2B INVEST HOLDING qui seront émises.

Conformément à la loi, Monsieur Jonathan SABBAN, Gérant de la société TILT VINTAGE, déclare que les parts nouvelles seront attribuées comme il est indiqué ci-dessus.

Monsieur Jonathan SABBAN apporteur, reconnaît la sincérité de cette déclaration.

VII – CONCLUSION

A l'issue des contrôles et vérifications opérés tels qu'ils sont décrits ci-avant, et compte tenu d'une évolution qui ne semble pas négative de l'activité, cette évaluation de l'apport en nature de titres pour une valeur de 805 000 € n'est pas surévaluée et nous paraît prudente et raisonnable et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation par voie d'apport de titres du capital de la Société bénéficiaires de l'apport.

Aucun avantage particulier ne nous a été signalé et nous n'en avons pas relevé au cours de nos investigations.

Il vous appartient de vous prononcer sur les conditions de ces apports susvisés.

Fait au HAVRE, le 23 novembre 2023
« **B.M.V. AUDIT** »
Société de Commissaires aux Comptes
Représentée par Edouard SCHILD
Membre de la Compagnie Régionale de NORMANDIE



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR L'APPORT EN NATURE DE TITRES DE LA SOCIETE
SARL ORIGINAL VINTAGE**

**A LA SOCIETE 2B INVEST HOLDING
R.C.S. ROUEN en cours
Siège social : 5, allée des Cavaliers
76380 MONTIGNY**

Monsieur,

Vous avez bien voulu nous désigner en qualité de Commissaire aux apports, suivant lettre du 20 octobre 2023, et en application de l'article L 223-9 alinéa 1 Livre II du code de commerce, avec mission d'apprécier la valeur de l'apport en nature, effectué par vous-même, des 1 400 parts que vous détenez dans la société ORIGINAL VINTAGE, à la société 2B INVEST HOLDING.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mission par ce rapport qui s'ordonnera ainsi :

- I - EXPOSE DES FAITS
- II - DESCRIPTION DES APPORTS
- III - CHARGES ET CONDITIONS
- IV - VERIFICATIONS ET CONTROLES EFFECTUES
- V - EVALUTATION DE L'APPORT
- VI - REMUNERATION DE L'APPORT
- VII - CONCLUSION

I - EXPOSE DES FAITS

La société SAS ORIGINAL VINTAGE dont le Président est Monsieur Jonathan SABBAN, a pour objet social l'activité de négoce en gros, demi-gros et détail, par tous moyens et notamment en boutique, sur les marchés, par l'intermédiaire de sites internet marchand, ... d'article de prêt à porter, d'articles chaussants, d'accessoires et plus généralement de tous articles d'équipement de la personne, neufs ou d'occasion, pour hommes, femmes, enfants. La vente de mobilier neuf et d'occasion et plus généralement équipement de la maison. Son siège social est situé au 3, rue de l'Industrie, 76380 BAPEAUME LES ROUEN (CANTELEU) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 911 759 637.

Monsieur Jonathan SABBAN demeurant 5, allée des Cavaliers, 76380 MONTIGNY, détient 2 550 actions du capital de la société ORIGINAL VINTAGE composé de 5 000 actions de 1 euro chacune entièrement libérées (5 000 €).

Il fait l'apport en nature des 2 550 actions qu'il détient dans la société ORIGINAL VINTAGE à la société 2B INVEST HOLDING, en cours de formation, avec pour objet social l'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières, notamment par la prise de participation dans toute société ou groupement quel que soit son domaine d'activité, par voie de créations de sociétés nouvelles, par acquisition d'actions, de parts sociales ou droits sociaux et généralement de tout type de valeurs mobilières, par souscription à toute augmentation de capital, apport, fusion ou autre moyen. L'animation et le contrôle des sociétés filiales dans lesquelles elle détient ou détiendra des participations, comprenant notamment la définition, la conduite et la mise en œuvre de la politique et de la stratégie du groupe, ainsi que la participation active à la mise en œuvre au niveau desdites filiales de cette politique et au contrôle de ces dernières ; L'exercice de tout mandat de direction au sein des filiales qu'elle contrôle et anime, et généralement au sein de toutes sociétés, et dont le siège social sera situé au 5, allée des Cavaliers, 76380 MONTIGNY.

II - DESCRIPTION DES APPORTS

Monsieur Jonathan SABBAN apporte à la société 2B INVEST HOLDING sous les garanties ordinaires de fait et de droit, les biens ci-après désignés :

- deux mille cinq cent cinquante (2 550) actions, soit la totalité des actions qu'il détient dans le capital de la société ORIGINAL VINTAGE au capital de 5 000 € immatriculée au RCS de ROUEN sous le numéro 911 759 637, dont le siège social est 3, rue de l'Industrie, 76380 BAPEAUME LES ROUEN (CANTELEU), lesdites actions, souscrites et entièrement libérées, évaluées globalement à 21 320 €.

III - CHARGES ET CONDITIONS

L'apport des titres est fait sans charges et conditions particulières.

IV - VERIFICATIONS ET CONTROLES EFFECTUES

Nous avons procédé aux contrôles que nous avons estimés nécessaires eu égard aux règles de diligence normale pour apprécier la consistance et l'évaluation de l'apport de titres.

Nous nous sommes fait communiquer toutes informations et documents jugés utiles à l'exercice de notre mission, l'analyse de la société ORIGINAL VINTAGE.

Autres observations :

Il n'existe pas à ce jour de litiges en cours significatifs pouvant avoir une incidence sur les comptes.

Il n'existe pas à ce jour d'évènements significatifs post-clôture pouvant avoir une incidence sur les comptes.

La société est à jour dans le dépôt des déclarations fiscales et sociales.

V – EVALUATION DE L'APPORT

L'évaluation des apports a été réalisée de la façon suivante :

Sur la base de la valeur estimée au 31/03/2023 :

Evaluation selon les capitaux propres :

Capitaux propres au 31/03/2023 : 41 802 €

51 % des capitaux propres : 21 319 €

La valeur de 51 % des parts est retenue pour **21 320 €**.

Cette valorisation est établie sur la base des états financiers au 31 mars 2023.

VI – REMUNERATION DE L'APPORT

En rémunération de l'apport ci-dessus désigné évalué à 21 320 €, il sera attribué à Monsieur Jonathan SABBAN, 21 320 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune, entièrement libérées, de la société 2B INVEST HOLDING qui seront émises.

Conformément à la loi, Monsieur Jonathan SABBAN, Président de la société ORIGINAL VINTAGE, déclare que les actions nouvelles seront attribuées comme il est indiqué ci-dessus.

Monsieur Jonathan SABBAN apporteur, reconnaît la sincérité de cette déclaration.

VII – CONCLUSION

A l'issue des contrôles et vérifications opérés tels qu'ils sont décrits ci-avant, et compte tenu d'une évolution qui ne semble pas négative de l'activité, cette évaluation de l'apport en nature de titres pour une valeur de 21 320 € n'est pas surévaluée et nous paraît prudente et raisonnable et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation par voie d'apport de titres du capital de la Société bénéficiaires de l'apport.

Aucun avantage particulier ne nous a été signalé et nous n'en avons pas relevé au cours de nos investigations.

Il vous appartient de vous prononcer sur les conditions de ces apports susvisés.

Fait au HAVRE, le 23 novembre 2023

« **B.M.V. AUDIT** »

Société de Commissaires aux Comptes

Représentée par Edouard SCHILD

Membre de la Compagnie Régionale de NORMANDIE

